

Conditions de vente activités encadrées

Randovive & LyonUrbanKayak

ARTICLE 1 : CONDITIONS D'ACCUEIL - AGE

Les âges minimums de pratique indiqués sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction de la difficulté de l'activité, du lieu de l'activité, du niveau de pratique et de la taille des pratiquants, ... dans un souci de sécurité. En général, 12 ans minimum conseillé.

Les jeunes de moins de 18 ans doivent être accompagnés par une personne majeure ou avoir une autorisation parentale pour participer aux activités.

ARTICLE 2 : AISANCE AQUATIQUE & ASPECT MEDICAL

Savoir nager 25 m et s'immerger est obligatoire pour les activités nautiques/aquatiques telles que le canoë-kayak et disciplines associées.

Vous devez ne pas faire l'objet de contre-indication médicale pour la pratique des sports que vous allez pratiquer. (Il est conseillé de prévenir l'encadrement de problèmes tels que l'asthme... et de l'endroit où vous stockez vos traitements médicaux). Ne pas être sous l'emprise de substances pouvant nuire à la capacité de discernement (d'alcool, de médicaments, de drogue ...),

ARTICLE 3 : EQUIPEMENT PERSONNEL CONSEILLE

Il dépend des activités pratiquées. Vous trouverez ci-dessous les " basics " auxquels vous devez penser. Autres informations sur simple demande.

- Équipement personnel conseillé pour les activités aquatiques : Chaussures type baskets qui tiennent au pied (avec lacets et vraie semelle), legging ou short, T-shirt Technique, Pull type polaire, veste de pluie type goretex®, (surtout pas de coton). Eau et barres de céréale pour vous restaurer pendant l'activité. Prévoir des attaches pour vos lunettes.
- Équipement personnel conseillé pour les activités terrestres : veste de pluie type goretex®, pull type polaire, chaussures de randonnée, petit sac à dos, lunettes de soleil. Eau et barres de " céréale " pour vous restaurer pendant l'activité.

ARTICLE 4 : MATERIEL MIS A DISPOSITION

Le matériel spécifique et technique est mis à disposition du stagiaire (client). Ce dernier est responsable du matériel qui peut lui être confié : embarcation, gilet de sauvetage, casque, pagaie, jupette, combinaison néoprène, k-way... Toute perte due au vol ou à la négligence, dégradation volontaire pourra être facturée au prix de remplacement.

ARTICLE 5 : L'ENCADREMENT

L'encadrement des activités de sports d'eau vive, de montagne et sportives en générale est assuré par des guides brevetés d'état (BEES ou DEES) ou titulaires de l'un des diplômes homologués par le Ministère chargé des Sports. Tous titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité.

ARTICLE 6 : FICHES TECHNIQUES & INFORMATIONS

Les fiches techniques et documents édités sont non contractuel et peuvent évoluer tout au long de la saison. Elles tentent malgré tout d'être le plus représentatives de la réalité afin de vous présenter des suggestions d'organisation. Cependant, nous vous invitons à nous contacter pour organiser les activités en fonction de vos envies.

ARTICLE 7 : TARIFS PRESTATIONS ENCADREES

Les tarifs s'entendent pour une personne et sont fonction du nombre de personnes constituant le groupe ou forfaitaires (pour un nombre de personnes maximum donné). Ils sont TTC et en euros (€). Les tarifs édités (papier, internet, ...) peuvent être sujet à modification en cours d'année.

Les tarifs comprennent l'encadrement des activités par des moniteurs diplômés, le prêt du matériel complet spécifique et nécessaire à chaque activité. Le détail du matériel prêt est disponible sur simple demande.

Sauf mention contraire, les tarifs ne comprennent pas le co-voiturage, l'hébergement et la restauration.

La législation en vigueur interdit l'annonce de la vente en tout compris pour les non titulaires de licence d'agence de voyage. Les débours vous permettent donc de donner mandat au prestataire (RANDOVIVE) pour avancer des frais annexes (restauration, hébergement, transport ...) pour votre compte, à hauteur d'une certaine somme. Ces frais vous seront refacturés distinctement de la prestation sans bénéfice.

ARTICLE 8 : INSCRIPTION/RESERVATION

Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible au moyen du bulletin d'inscription (original ou recopié sur papier libre) ou par e-mail. Il est à renvoyer par e-mail, courrier postal... et fait office de demande de réservation uniquement s'il est accompagné du règlement du montant des prestations souhaitées.

Les disponibilités sont indiquées au moment de l'édition du devis et peuvent changer. Nous prendrons les réservations par ordre de réception des documents de demande de réservation. La confirmation d'inscription vous parviendra dans les plus brefs délais, après validation de notre part.

ARTICLE 9 : REGLEMENT DES PRESTATIONS

Les prix s'entendent en euros (€) et TTC, Randovive n'étant pas assujetti à la TVA (Article 293B du CGI). Les règlements peuvent s'effectuer en espèces (Euros), par virement, chèque vacances, chèque bancaire (libellé à l'ordre de RANDOVIVE) ou CB ZETTLE.

Le règlement de l'intégralité de la prestation s'effectue à la réservation.

- Pour les activités en France, l'encaissement de l'intégralité de la somme versée peut être différée à la semaine précédant l'activité (règlement par chèque).

- Pour les expéditions à l'étranger l'encaissement de l'intégralité de la somme versée peut être différée de la façon suivante : un acompte de 50% est encaissé à la réservation, le solde est différé à la semaine précédant l'activité (règlement par chèque).

- Le règlement des suppléments décidés par le client pendant les activités sera à régler sur place.

ARTICLE 10 : ANNULATION & MODIFICATIONS DU FAIT DE RANDOVIVE

En cas d'annulation par Randovive, l'intégralité des sommes versées sera remboursée au stagiaire (client) ou au responsable du groupe qui ne pourra prétendre à aucune indemnité supplémentaire.

Randovive se réserve le droit de modifier le programme d'une activité, d'un week-end, d'un stage... ou de changer le parcours d'une descente ou le lieu d'une activité pour des raisons de SECURITE (météo, niveau des pratiquants ou autres raisons graves).

L'encadrement se réserve le droit de demander à un participant d'interrompre l'activité si son niveau technique ou sa condition physique (y compris lié à l'absorption d'alcool ou de stupéfiants) compromettent sa santé ou la sécurité du groupe.

Il est possible que le temps réel du parcours soit plus court ou plus long que le temps indiqué sur notre documentation. Cela peut être dû par exemple à la vitesse du courant suite à de fortes pluies, le nombre de personnes et leur niveau...

ARTICLE 11 : ANNULATION OU MODIFICATIONS DU FAIT DU CLIENT

Toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée auprès de Randovive, dans les meilleurs délais, le cachet de la poste faisant foi. Dans tous les cas, Randovive facturera tout ou partie de la réservation calculée en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après :

- Annulation à plus de 30 jours inclus : 50% du total de la prestation réservée.
- Annulation entre 29 jours et 15 jours inclus avant la date des activités : 75% du total de la prestation réservée.
- Annulation entre 14 jours inclus et la date d'activités : 100% du total de la prestation réservée.

En cas de désistements par rapport à l'effectif prévu à la réservation, la solution la plus avantageuse pour le client sera retenue : Réajuster les tarifs en fonction du nombre de personnes présentes selon le tarif général Randovive ou régler la place des personnes non présentes.

Dans tous les cas, les frais annexes pré-réservés auprès de partenaire en votre nom (hébergement, restauration, encadrement, location de matériel...) vous seront facturés.

ARTICLE 12 : ASSURANCE

Randovive et ses clients sont assurés en responsabilité civile : pour l'encadrement des activités. Le contrat MMA est disponible sur simple demande. Il est conseillé de vérifier que votre assurance personnelle (assurance multirisque, ...) prend en charge les sports que vous allez pratiquer. Pensez à vérifier les clauses de votre assurance.

Une carte d'assurance et d'assistance spécifique peut vous être proposée en supplément par MMA : Assurance journalière, hebdomadaire ou annuelle. Formulaire de souscription disponible sur simple demande, avant le début des activités auprès de « La Compagnie du Sport - 6, rue Faure du Serre - BP 11 - 05001 GAP Cedex - info@lacompagniedusport.com - Tél. : 04 92 51 35 07 - Fax : 04 92 53 33 43 ».

Une assurance « voyage » peut également être proposée en supplément par ALLIANZ VOYAGE : assurance Vacances, Séjours en France, Multi-Voyages ... Formule de souscription disponible sur simple demande, auprès de « Allianz Travel - votredevis@allianz.com - 01 42 99 82 82 - www.allianz-voyage.fr ».

ARTICLE 13 : HEBERGEMENT / RESTAURATION

L'hébergement et la restauration ne sont pas compris dans les tarifs sauf mention contraire (voir la partie " débours ").

ARTICLE 14 : TRANSPORT - CO-VOITURAGE

Le transport sur le lieu de l'activité est à la charge du client qui devra s'organiser avec son propre véhicule. Il pourra lui être demandé de participer aux éventuelles navettes entre le lieu d'arrivée du parcours jusqu'au départ de celui-ci.

Randovive propose un service de co-voiturage en minibus 9 places (Dont 8 places disponibles). Le prix est fixé en fonction du Barème des frais réels des impôts de l'année en cours. Le calcul se fait de la manière suivante : (nb km x taux barème fiscal) /9 pers = Prix/pers.

ARTICLE 15 : ACCUEIL ET RENDEZ-VOUS

L'accueil / Rdv est sur le lieu de l'activité ou à Randovive, à l'horaire fixé lors de l'inscription.

Attention, les éventuels retards du client peuvent amener Randovive à modifier l'organisation des activités (le lieu de rendez-vous, le parcours, la durée des activités...).

ARTICLE 16 : AUTORISATION DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Les images (photos, vidéos, ...) prises durant les activités de RANDOVIVE pourront être utilisées par Randovive sous toute forme de supports de communication. En cas de désaccord vous pouvez nous contacter.

ARTICLE 17 : DROITS INFORMATION ET LIBERTE

Pour votre protection, Randovive est déclaré à la CNIL (Commission Nationale Information et Liberté). En application de la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque Membre dispose des droits d'opposition (art. 26 de la loi), d'accès (art. 34 à 38 de la loi) et de rectification (art. 36 de la loi) des données le concernant. Ainsi, il peut exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite, en nous écrivant à : yvericel@randovive.com.

Conditions de vente neuf et occasion

Xplore-Randovive

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la société SASU Randovive-Xplore au capital social de 8.000€ dont le siège social est situé 3 rue Détroyat 69330 MEYZIEU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 88313965100011 ci-après dénommée "Randovive-Xplore" et gérant le site Xplore-Randovive.fr, d'autre part, par toute personne physique ou morale, dénommée ci-après "l'acheteur, souhaitant procéder à un achat via le site Xplore-Randovive.fr ou directement dans les locaux de Randovive-Xplore.

Article 1. Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre Randovive Xplore et l'acheteur et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site internet Xplore-randovive.fr. L'acquisition d'un produit à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa commande. Avant toute transaction, l'acheteur déclare d'une part que l'achat de produits sur le site Xplore-Randovive.fr est sans rapport direct avec son activité professionnelle et est limité à une utilisation strictement personnelle et d'autre part avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de ventes.

La société Randovive Xplore conserve la possibilité de modifier à tout moment ces conditions de ventes, afin de respecter toute nouvelle réglementation ou dans le but d'améliorer l'utilisation de son site. De ce fait, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 2. Produits

Les produits proposés sont ceux qui figurent sur le site Xplore-Randovive.fr de la société Randovive Xplore, dans la limite des stocks disponibles. La société Randovive Xplore se réserve le droit de modifier à tout moment l'assortiment de produits. Chaque produit est présenté sur le site internet sous forme d'un descriptif reprenant ses principales caractéristiques techniques (contenance, utilisation, composition...). Les photographies sont les plus fidèles possibles mais n'engagent en rien le Vendeur. La vente des produits présentés dans le site Xplore-Randovive.fr est destinée à tous les acheteurs résidants dans les pays qui autorisent pleinement l'entrée sur leur territoire de ces produits.

Article 3. Tarifs

Les prix figurant sur les fiches produit du catalogue internet et sont des prix en Euros (€) toutes taxes comprises (TTC) tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement du taux de la TVA pourra être répercuté sur le prix des produits. La société Randovive Xplore se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant au catalogue le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur. Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de livraison, facturés en supplément du prix des produits achetés suivant le montant total de la commande. Les tarifs d'expédition sont disponibles sur simple demande. Le retrait des produits à l'adresse de Randovive Xplore est gratuit.

Article 4. Commande et modalités de paiement sur le site

ATTENTION : Le site est actuellement en mode catalogue. La création de compte et la commande ne sont pas possibles. Vous devez pour cela nous contacter. Voir Article 5.

Avant toute commande, l'acheteur doit créer un compte sur le site Randovive Xplore. La rubrique de création de compte est accessible directement depuis la barre de menu latérale. A chaque visite, l'acheteur, s'il souhaite commander ou consulter son compte (état des commandes, profil...), devra s'identifier à l'aide de ces informations. La société Randovive Xplore propose à l'acheteur de commander et régler ses produits en plusieurs étapes, avec 3 options de paiement au choix :

- Paiement par chèque : l'acheteur sélectionne les produits qu'il souhaite commander dans le « panier », modifie si besoin (quantités, références...), vérifie l'adresse de livraison ou en renseigne une nouvelle. Puis, les frais de port sont calculés et soumis à l'acheteur, ainsi que le nom du transporteur. Ensuite, l'acheteur choisit le mode de paiement de son choix : « Paiement par chèque ». Enfin, la dernière étape lui propose de vérifier l'ensemble des informations, prendre connaissance et accepter les présentes conditions générales de vente en cochant la case correspondante, puis l'invite à valider sa commande en cliquant sur le bouton « Confirmer ma commande ». Ce dernier clic forme la conclusion définitive du contrat. Dès validation, l'acheteur reçoit un bon de commande confirmant l'enregistrement de sa commande. Afin de finaliser son paiement et déclencher le traitement de sa commande, l'acheteur doit imprimer ce bon de commande, accompagné de son chèque libellé à l'ordre de « Randovive Xplore » à l'adresse suivante : Randovive Xplore – Yannick Vericel – 3 rue Détroyat 69330 MEYZIEU. Aucun paiement en espèces ne doit être envoyé. Seuls les chèques émis par une banque française seront acceptés. Dès réception du chèque, la commande sera traitée et l'acheteur en sera informé par e-mail. La société Randovive Xplore expédiera les produits après encaissement du chèque correspondant à la commande, sous réserve de provisions.

- Paiement par virement bancaire : l'acheteur sélectionne les produits qu'il souhaite commander dans le « panier », modifie si besoin (quantités, références...), vérifie l'adresse de livraison ou en renseigne une nouvelle. Puis, les frais de port sont calculés et soumis à l'acheteur, ainsi que le nom du transporteur. Ensuite, l'acheteur choisit le mode de paiement de son choix : « Paiement par virement ». Enfin, la dernière étape lui propose de vérifier l'ensemble des informations, prendre connaissance et accepter les présentes conditions générales de vente en cochant la case correspondante, puis l'invite à valider sa commande en cliquant sur le bouton « Confirmer ma commande ». Ce dernier clic forme la conclusion définitive du contrat. Dès validation, l'acheteur reçoit un bon de commande confirmant l'enregistrement de sa commande. Afin de finaliser son paiement et déclencher le traitement de sa commande, l'acheteur doit contacter sa banque afin d'effectuer le virement correspondant au montant de sa commande vers le compte bancaire de Randovive Xplore, dont les coordonnées sont communiquées à l'acheteur. Dès réception du virement, la commande sera traitée et l'acheteur en sera informé par e-mail. La société Randovive Xplore expédiera les produits après réception du virement correspondant à la commande, sous réserve de provisions.

- Paiement sécurisé par Paypal ou carte bancaire (via le système Paypal - Zettle) : l'acheteur sélectionne les produits qu'il souhaite commander dans le « panier », modifie si besoin (quantités,

références...), vérifie l'adresse de livraison ou en renseigne une nouvelle. Puis, les frais de port sont calculés et soumis à l'acheteur, ainsi que le nom du transporteur. Ensuite, l'acheteur choisit le mode de paiement de son choix : « Paiement par Paypal ». L'étape suivante lui propose de vérifier l'ensemble des informations, prendre connaissance et accepter les présentes conditions générales de vente en cochant la case correspondante, puis l'invite à valider sa commande en cliquant sur le bouton « Confirmer ma commande ». Enfin, l'acheteur est redirigé sur l'interface sécurisée PAYPAL afin de renseigner en toute sécurité ses références de compte Paypal ou de carte bleue personnelle. Si le paiement est accepté, la commande est enregistrée et le contrat définitivement formé. Le paiement par compte Paypal ou par carte bancaire est irrévocable. En cas d'utilisation frauduleuse de celle-ci, l'acheteur pourra exiger l'annulation du paiement par carte, les sommes versées seront alors recréditées ou restituées. La responsabilité du titulaire d'une carte bancaire n'est pas engagée si le paiement contesté a été prouvé comme effectué frauduleusement, à distance, sans utilisation physique de sa carte. Pour obtenir le remboursement du débit frauduleux et des éventuels frais bancaires que l'opération a pu engendrer, le porteur de la carte doit contester, par écrit, le prélèvement auprès de sa banque selon les modalités de son contrat.

La confirmation d'une commande entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Si l'acheteur possède une adresse électronique et s'il l'a renseignée sur son bon de commande, la société Randovive Xplore lui communiquera par courrier électronique la confirmation de l'enregistrement de sa commande.

Si l'acheteur souhaite contacter la société Randovive Xplore, il peut le faire soit par courrier à l'adresse suivante : Randovive Xplore – Yannick Vericel – 3 rue Détroyat 69330 MEYZIEU ; soit par email à l'adresse suivante : yvericel@randovive.com, soit par téléphone au +33 6 83 81 82 41.

Article 5. Commande et modalités de paiement hors site internet

Le site est actuellement en mode catalogue. Nous vous invitons à prendre contact avec nous par email à yvericel@randovive.com pour connaître les disponibilités et passer commande.

L'e-mail devra comprendre vos coordonnées complètes, l'adresse de livraison (di différente), les noms des produits, références, quantités souhaitées. Il vous sera alors envoyé à votre adresse e-mail un devis ou Bon de commande. Le bon de commande sera à retourner signé et accompagné du règlement. Plusieurs choix de paiement vous seront proposés :

- Paiement par chèque : Afin de finaliser sa commande, l'acheteur doit imprimer le bon de commande, accompagné de son chèque libellé à l'ordre de « Randovive Xplore » à l'adresse suivante : Randovive Xplore – Yannick Vericel – 3 rue Détroyat 69330 MEYZIEU. Aucun paiement en espèces ne doit être envoyé. Seuls les chèques émis par une banque française seront acceptés. Dès réception du chèque, la commande sera traitée et l'acheteur en sera informé par email. Selon les modalités de la commande, le client aura la possibilité de retirer ses produits à Randovive Xplore, sinon la société Randovive Xplore expédiera les produits après encaissement du chèque correspondant à la commande, sous réserve de provisions.

- Paiement par virement bancaire : Afin de finaliser sa commande, l'acheteur doit imprimer et renvoyer le bon de commande par voie postale ou e-mail. L'acheteur doit contacter sa banque afin d'effectuer le virement correspondant au montant de sa commande vers le compte bancaire de Randovive Xplore, dont les coordonnées sont communiquées à l'acheteur. Dès réception du virement, la commande sera traitée et l'acheteur en sera informé par e-mail. Selon les modalités de la commande, le client aura la possibilité de retirer ses produits à Randovive Xplore, sinon la société Randovive Xplore expédiera les produits après réception du virement correspondant à la commande.

- Paiement sécurisé par carte bancaire (via le système Paypal - ZETTLE) : Afin de finaliser sa commande, l'acheteur doit imprimer et renvoyer le bon de commande par voie postale ou e-mail. Un lien sécurisé de règlement en ligne Zettle sera communiqué à l'acheteur. Dès réception du règlement, la commande sera traitée et l'acheteur en sera informé par e-mail. Selon les modalités de la commande, le client aura la possibilité de retirer ses produits à Randovive Xplore, sinon la société Randovive Xplore expédiera les produits après réception du virement correspondant à la commande. Si le paiement est accepté, la commande est enregistrée et le contrat définitivement formé. Le paiement par carte bancaire est irrévocable. En cas d'utilisation frauduleuse de celle-ci, l'acheteur pourra exiger l'annulation du paiement par carte, les sommes versées seront alors recréditées ou restituées. La responsabilité du titulaire d'une carte bancaire n'est pas engagée si le paiement contesté a été prouvé comme « effectué frauduleusement », à distance, sans utilisation physique de sa carte. Pour obtenir le remboursement du débit frauduleux et des éventuels frais bancaires que l'opération a pu engendrer, le porteur de la carte doit contester, par écrit, le prélèvement auprès de sa banque, dans les 70 jours suivant l'opération, voire 120 jours si le contrat le liant à celle-ci le prévoit. Les montants prélevés sont remboursés par la banque dans un délai maximum d'un mois après réception de la contestation écrite formée par le porteur. Aucun frais de restitution des sommes ne pourra être mis à la charge du titulaire.

- Paiement en espèces : Vous aurez la possibilité de régler vos achats en espèces uniquement pour les commandes effectuées à l'adresse de Randovive Xplore.

6 - Expédition et retour de votre colis

Les colis sont généralement expédiés dans un délai maximum de 2 jours après réception du paiement. Ils sont expédiés via COLISSIMO, CHRONOPOST, MONDIAL RELAIS ou UPS avec un numéro de suivi et remis sans signature. Les colis peuvent également être expédiés avec suivi et remis contre signature sur simple demande. Veuillez nous contacter avant de choisir ce mode de livraison, car il induit des frais supplémentaires. Quel que soit le mode de livraison choisi, nous vous envoyons un lien pour suivre votre colis en ligne.

Les frais d'expédition incluent les frais de préparation et d'emballage ainsi que les frais de port. Les frais de préparation sont fixes, tandis que les frais de transport varient selon le poids total du colis. Nous vous recommandons de regrouper tous vos articles dans une seule commande. Nous ne pouvons regrouper deux commandes placées séparément et des frais d'expédition s'appliquent à chacune d'entre elles. Votre colis est expédié à vos propres risques, mais une attention particulière est portée aux objets fragiles.

Les dimensions des emballages sont appropriées et vos articles sont correctement protégés. Merci de nous contacter avant tout retour produit pour éviter les frais inutiles.

Article 7. Disponibilité des produits

Tous les produits ne sont pas en stock et nécessitent éventuellement une commande auprès de notre fournisseur. Nous nous engageons à passer les commandes rapidement (nos fournisseurs étant essentiellement situés en Rhône-Alpes) mais cela peut entraîner des délais supplémentaires pour la livraison. Il sera alors indiqué dans le bon de commande les délais approximatifs donnés par notre fournisseur.

Article 8. Réserve de propriété

La société Randovive Xplore conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au parfait encaissement du prix, en principal, frais et taxes compris.

Article 9. Rétractation

En vertu de l'article L121-20 du Code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze jours ouvrables à compter de la livraison de leur commande pour exercer son droit de rétractation et ainsi faire retour du produit au vendeur pour échange ou remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour. Pensez à nous envoyer un e-mail avant tout retour produit.

Article 10. Livraison

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée sur le bon de commande qui ne peut être que dans la zone géographique convenue. Les commandes sont effectuées en général par Colissimo ou UPS Extra, services de livraison avec suivi, remise sans signature. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif ; si ceux-ci dépassent trente jours à compter de la commande, le contrat de vente pourra être résilié et l'acheteur remboursé. La société Randovive Xplore pourra fournir par e-mail à l'acheteur le numéro de suivi de son colis. L'acheteur est livré à son domicile par son facteur. En cas d'absence de l'acheteur, il recevra un avis de passage de son facteur, ce qui lui permet de retirer les produits commandés au bureau de Poste le plus proche, pendant un délai indiqué par les services postaux. Les risques liés au transport sont à la charge de l'acquéreur à compter du moment où les articles quittent les locaux de la société Randovive Xplore. L'acheteur est tenu de vérifier en présence du préposé du livreur, l'état de l'emballage de la marchandise et son contenu à la livraison. En cas de dommage pendant le transport, toute protestation doit être effectuée auprès du transporteur dans un délai de trois jours à compter de la livraison.

Article 11. Garantie

Tous les produits fournis par la société Randovive Xplore bénéficient de la garantie légale de 2 ans prévue par articles L.217- 7 à L.217-14 du Code de la consommation et de la garantie contre les vices cachés aux articles 1641 à 1649 du Code civil. En cas de non-conformité d'un produit vendu ou de vice caché, il pourra être retourné à la société Randovive Xplore qui le reprendra, l'échangera ou le remboursera.

La garantie légale de conformité est une garantie contre tous les défauts de conformité existant déjà à la date de livraison du produit.

Les produits bénéficient également de la garantie commerciale (garantie fabricant) qui est propre à chaque article. La durée et les modalités sont indiquées dans la notice d'utilisation que nous vous conseillons de garder avec votre facture. Ces garanties s'appliquent après avis de la marque concernée.

Matériel d'occasion vendu par Randovive Xplore a été contrôlé et est vendu en l'état pour l'usage spécifié. Dans certains cas, la garantie de conformité peut s'appliquer pour une durée de 6 mois. La garantie ne s'applique pas en cas de vente entre 2 particuliers (tiers).

D'une façon générale, les dégâts provoqués par une mauvaise utilisation du produit ou les dégradations normales liées au temps n'est pas pris en charge.

Toutes les réclamations, demandes d'échange, de service après-vente (SAV) ou de remboursement doivent s'effectuer par e-mail ou voie postale à l'adresse suivante : Randovive Xplore – Yannick Vericel – 3 rue Détroyat 69330 MEYZIEU, dans les délais énoncés ci-dessus.

Article 12. Responsabilité vente à distance

La société Randovive Xplore, dans le processus de vente à distance, n'est tenue que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

La société Randovive est assurée en Responsabilité Civile auprès de la compagnie MMA.

Article 13. Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site Xplore-Randovive.fr sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de la société Randovive Xplore. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient sous forme de photo, logo, visuel ou texte.

Article 14. Données à caractère personnel

Les présentes conditions de vente à distance sont soumises à la loi française. Pour tous litiges ou contentieux, le Tribunal compétent sera celui de Lyon.

APPLICABLE AU 5 AOUT 2023 – 8:00

Conditions de location Xplore-Randovive

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la société SASU Randovive-Xplore au capital social de 8.000€ dont le siège social est situé 3 rue Détroyat 69330 MEYZIEU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 88313965100011 ci-après dénommée "Randovive-Xplore" et gérant le site Xplore-Randovive.fr, d'autre part, par toute personne physique ou morale, dénommée ci-après "l'acheteur, souhaitant procéder à un achat de prestation via le site Xplore-Randovive.fr ou directement dans les locaux de Randovive-Xplore.

ATTENTION ! La pratique des sports de nature en général nécessite des techniques spécifiques, un matériel adapté, et une connaissance importante du milieu et du dit matériel. Le matériel loué

s'adresse à des pratiquants confirmés, parfaitement autonomes dans leur progression, capables de comprendre le vocabulaire spécialisé, de faire face à des imprévus. Il est important de bien évaluer ses capacités et compétences avant de réaliser une course en canyon ou dans toute autre discipline. En cas de doute, faites appel à des professionnels, suivez des formations, pratiquez au sein de clubs disposant d'un encadrement adapté. Nous encourageons les pratiquants à fréquenter les lieux dans le respect des autres et de l'environnement, en suivant les normes et réglementations en vigueur.

Article 0. Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre Randovive-Xplore et l'acheteur et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais de la société Randovive-Xplore ou sur ses sites internet. L'acquisition d'une prestation à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa commande. Avant toute transaction, l'acheteur déclare avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de ventes. La société Randovive conserve la possibilité de modifier à tout moment ces conditions de ventes, afin de respecter toute nouvelle réglementation ou dans le but d'améliorer l'utilisation de ses sites. De ce fait, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 1 : Utilisation

Le client certifie être apte à pouvoir se servir du matériel loué, qu'il s'engage à utiliser lui-même. De convention expresse entre les parties, le prêt ou la sous-location des matériels loués est strictement interdit. Le client s'engage à utiliser la chose louée avec prudence, sans danger pour les tiers conformément aux réglementations en vigueur. Il s'engage à le maintenir constamment en bon état et à l'utiliser et l'entretenir selon les prescriptions d'usage. Aucune garantie ne couvre un éventuel défaut d'adaptation du matériel loué aux besoins spécifiques du client ou des réglages, autres que ceux effectués par RANDOVIVE-Xplore ou préconisés par le fabricant.

Article 2 : Disponibilité des produits en location

RANDOVIVE-Xplore ne saurait être responsable des retards de disponibilités dus à des raisons indépendantes de sa volonté, notamment en cas d'accidents, de retard dans les retours de matériels des locations précédentes, de modifications de la réglementation, de force majeure, de grèves... Toutefois, dans ces cas d'indisponibilité, RANDOVIVE-Xplore proposera selon la disponibilité des stocks, un matériel de qualité égale ou supérieure pour le même prix.

Article 3 : Sécurité et Hygiène

Tous nos produits sont contrôlés et/ou référencés (EPI – Équipement de Protection Individuelle) afin de vous proposer uniquement des produits aux normes CE en vigueur en fonction de l'usage souhaité. Pour votre confort et votre sécurité, notre matériel est régulièrement entretenu. Les combinaisons, chaussettes et bottillons néoprènes sont nettoyées à chaque retour de location.

Article 4 : Tarifs de location

Les tarifs s'entendent par pack ou en fonction du matériel loué. Ils sont en euros (€). Les règlements peuvent s'effectuer en espèces (Euros), par chèque vacances (monnaie rendue dans la limite du raisonnable), chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de RANDOVIVE-Xplore). Le règlement du total de la location déduits des éventuels acomptes versés se fera au plus tard lors du retrait du matériel. RANDOVIVE-Xplore se réserve le droit d'exiger de la part du client la présentation d'une pièce d'identité avant l'acceptation du chèque de caution. Celle-ci devra être au nom du chèque.

Article 5 : Caution

Il pourra être exigé de la part du client une caution d'un montant égal au prix public de vente TTC du produit. La caution sera laissée sous forme d'un chèque. Le chèque de caution lui sera restitué lors du retour du matériel, sauf dans le cas des réparations indiquées ci-dessous ou du non-retour dans le délai fixé par le contrat. RANDOVIVE-Xplore se réserve le droit d'exiger de la part du client la présentation de deux pièces d'identité avant l'acceptation du chèque de caution. Celles-ci devront être au nom du chèque.

Article 6 : Réparations

Le client s'engage à payer les frais de réparations ou de remplacement du matériel loué quelle que soit la cause des réparations, sauf celles dues à l'usure normale.

Les réparations seront effectuées exclusivement par le fabricant, à la charge du client. A cela s'ajoutera les éventuels frais de port et de prise en charge par le fabricant (retour fabricant, devis payants...). Tous les matériels, équipements et accessoires dont la réparation s'avère techniquement ou économiquement irréalisable devront être payés à Randovive-Xplore par le client au prix public de remplacement.

Article 7 : Retrait & Restitution

Les matériels ne peuvent être retournés à RANDOVIVE-Xplore que pendant les heures définies lors de la signature du contrat.

L'adresse de retrait ou de restitution se situe au siège de RANDOVIVE-Xplore 3 RUE DETROYAT 69330 MEYZIEU ou dans tout autre lieu définit lors de la signature du contrat. Toute réserve sur l'état du matériel doit être indiquée sur le contrat lors de sa signature.

Article 8 : Documents à présenter lors du retrait du matériel

Lors du retrait du matériel, le client loueur signera le contrat de location et devra s'acquitter du règlement total de la location déduit des éventuels acomptes versés. Une caution ainsi qu'une pièce d'identité au nom du chèque sera demandée.

Article 9 : Réservation

Le matériel pourra être réservé. Il sera demandé au client loueur d'adresser à RANDOVIVE-Xplore le devis et les présentes conditions de location (CGL) signées et accompagnées d'un chèque de règlement du montant de la réservation. La demande de réservation est valable 48h.

Article 10 : État de restitution du matériel loué

Le client s'engage à restituer le matériel propre et dans l'état où il se trouvait lorsqu'il en a pris possession. Pour des raisons de sécurité, le client s'engage à signaler au loueur les chocs éventuels subis par les différents matériels.

Article 11 : Non restitution du matériel loué

La non-restitution du matériel à l'expiration de la période de location prévue, entrainera la facturation des journées supplémentaires au tarif en vigueur (toute journée commencée est considérée comme due). La caution sera encaissée en cas de non-restitution sous 48h00 après l'expiration de la fin du contrat.

ARTICLE 12 : ANNULATION & MODIFICATIONS DU FAIT DE RANDOVIVE

En cas d'annulation par Randovive-Xplore, l'intégralité des sommes versées sera remboursée à l'acheteur (client) ou au responsable du groupe qui ne pourra prétendre à aucune indemnité supplémentaire.

En cas d'indisponibilité et à la suite d'une réservation confirmée, Randovive mettra tout en œuvre pour proposer un produit de substitution, de gamme équivalente ou supérieure, en adéquation avec l'usage du client.

Article 13 : Annulation ou modification du fait du client

Toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée auprès de Randovive-Xplore, dans les meilleurs délais, le cachet de la poste faisant foi. Dans tous les cas, Randovive facturera tout ou partie de la réservation calculée en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après :

- Annulation à plus de 30 jours inclus : 50% du total de la prestation réservée.
- Annulation entre 29 jours et 15 jours inclus avant la date des activités : 75% du total de la prestation réservée.
- Annulation entre 14 jours inclus et la date d'activités : 100% du total de la prestation réservée.

Article 14 : Responsabilité & garantie

Le client ne bénéficie d'aucune couverture pour tous les dommages subis par la chose louée et engage personnellement sa responsabilité à raison des dits dommages quelle qu'en soit la cause. Toutefois, le client ne saurait être tenu responsable des conséquences dommageables des vices cachés du matériel loué ou de l'usure non apparente improprie à l'usage auquel il est destiné, dès lors que la preuve des dits vices ou usure peut être apportée par le client.

Article 15 : Éviction du loueur

Les matériels ne peuvent être retournés à RANDOVIVE-Xplore, que pendant les heures d'ouverture.

Pour des raisons de sécurité, le client s'engage à signaler au loueur les chocs éventuels subis par les casques, baudriers, ... Ni les plaques de propriété apposées sur le matériel loué, ni les inscriptions portées sur celui-ci ne doivent être enlevées ou modifiées par le client. Le matériel ne peut être ni cédé, ni remis en garantie. Le client s'engage d'une façon générale à ne consentir à l'égard de la chose louée aucun droit, réel ou autre, au profit de quiconque, susceptible d'en affecter la jouissance ou d'en limiter la disponibilité ou la pleine propriété du loueur.

Article 16 : Clause résolutoire

A l'expiration de la durée de location, prévue au contrat, en cas de non-restitution ou en cas de non-règlement d'une facture partielle, le client reste responsable du matériel qu'il a en sa possession. Sa restitution est obligatoire à l'expiration de la période de location prévue sous les peines prévues par l'article 314-1 du Nouveau Code pénal, sans qu'il y ait lieu d'adresser une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception et sans que le client puisse invoquer un quelconque empêchement.

Article 17 : Assurance

Randovive et ses clients sont assurés en responsabilité civile : pour l'encadrement des activités. Le contrat MMA est disponible sur simple demande. Il est conseillé de vérifier que votre assurance personnelle (assurance multirisque, ...) prend en charge les sports que vous allez pratiquer. Pensez à vérifier les clauses de votre assurance.

Une carte d'assurance et d'assistance spécifique peut vous être proposée en supplément par MMA : Assurance journalière, hebdomadaire ou annuelle. Formulaire de souscription disponible sur simple demande, avant le début des activités auprès de « La Compagnie du Sport - 6, rue Faure du Serre - BP 11 - 05001 GAP Cedex - info@lacompaniedusport.com. - Tél. : 04 92 51 35 07 - Fax : 04 92 53 33 43 ».

Une assurance voyage peut également être proposée en supplément par ALLIANZ VOYAGE : assurance Vacances, Séjours en France, Multi-Voyages ... Formulaire de souscription disponible sur simple demande, auprès de « Allianz Travel - votredevis@allianz.com - 01 42 99 82 82 - www.allianz-voyage.fr ».

Article 18 – Loi applicable et juridiction

Le présent contrat est soumis à la loi française. En cas de contestation quelconque relative au présent contrat, le Tribunal compétent sera celui du siège social de RANDOVIVE-Xplore, ayant procédé à la délivrance du matériel auquel les parties attribuent une compétence exclusive.

Article 19 : Droits Information et liberté

Pour votre protection, Randovive est déclaré à la CNIL (Commission Nationale Information et Liberté). En application de la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque Membre dispose des droits d'opposition (art. 26 de la loi), d'accès (art. 34 à 38 de la loi) et de rectification (art. 36 de la loi) des données le concernant. Ainsi, il peut exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte ou l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite, en nous écrivant à : yvericel@randovive.com.

Je soussigné (le client loueur), agissant en mon nom ainsi que pour le compte des autres bénéficiaires de la location, certifie avoir pris connaissance des conditions de vente / location, des contraintes liées aux activités de pleine nature et à l'utilisation du matériel spécifique loué.